**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 57 (1919)

Heft: 4

Artikel: La fenna a Tourdzon

Autor: Marc

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-214470

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les saucisses et les branchettes se brûlaient sur le foyer d'une cheminée de cuisine d'un des villages environnants où le salé se séchait et se fumait. Chez nous, c'étaient les cousins Vernez, à la Mauguettaz, qui prenaient soin des produits de la boucherie.

Le matin, au petit jour, d'ordinaire en janvier, le vénérable Henri Roulet, dit « Riri », le grand pontife de la journée, arrivait pour inspecter le matériel. Avait on la tine, la poix, le salpêtre, le plot, le couteau à hâcher, la seringue à saucisse et les boyaux secs?

Lui, apportait le trabuchet, le grand couteau et l'aiguisoir, suspendus à sa ceinture, par-dessus son beau tablier blanc, plié en biais, puis s'en allait à la rencontre du paysan chargé d'amener le « payernois », comme on appelait alors le porc. Les cochons de Payerne avaient une grande renommée; ils étaient souvent rouges

A son arrivée, l'animal était pesé après l'affirmation du vendeur que, depuis la veille, il n'avait rien mangé, ce qui, d'ailleurs, se confirmail à l'autopsie, la règle étant qu'on devait lui donner à boire « blanc », soit de la farine et de l'eau. L'affamé criait beaucoup dans sa marche pesante du poids public, alors accolé au vieux casino, jusque dans la cour de l'acheteur, non sans ramasser maint compliment: Sur son embonpoint qu'on admire, comme dit le fabuliste.

Le noble pachyderme, utile par sa mort, a trouvé de vrais poètes pour le chanter, tel le Dr Berguer, dans sa pièce bien connue: La mort du cochon.

\* \*

Un autre Yverdonnois, l'avocat Alfred Dufour, poète à ses heures, publia dans la *Feuille d'avis d'Yverdon*, en 1867, les jolis vers que nous reproduisons :

#### Adieux d'un porc citadin.

Mânes de mes aïeux, quel désespoir mortel!
J'invoquerais un dieu, si je savais lequel!
Un décret rigoureux me chasse de la ville.
Vouloir pétitionner serait peine inutile,
Mais avant de partir loin de mon éboiton,
Recueillez mes adieux, bons amis d'Yverdon.
— Il me saigne le cœur de quitter ma chaumière
Mon étable chérie où me berça ma mère.
Mieux vaut mourir cent fois des mains d'un char-

Cutier
Que ces peines du cœur vous rongeant tout entier...
Adieu mes souvenirs! vous, mon maître et vous fille
Vous me traitiez si bien, comme de la famille,
Vous m'entouriez toujours de mille petits soins,
Vous préveniez souvent mes plus menus besoins.
Et le suprême effort qu'en mon cœur je dois faire,
C'est de quitler celui dont l'amitié m'est chère,
Que mon malheureux sort vient de me découvrir.
Vous tous, enfin, qui me sentez souffrir
A tous ces cœurs bien nés, pour montrer ma tenfdresse.

Je perdrais volontiers un quintal de ma graisse.
Je voudrais que le mal dont ils sentent le dard
Se détourne loin d'eux et s'enfonce en mon lard.

— Je sais bien que je suis rarement inodore
Et que le choléra quelquefois j'expectore...
Oue leur cause est mauvaise! et pourtant voyez-

[vous, Je les porte en mon sein, pressés sur mon saindoux! C'est à vous maintenant, Comité Sanitaire, Que je fais, en grognant, le salut militaire, Je pars pour la campagne en vous donnant raison Car ma flèche de Parthe est le mot de pardon.

Revenons à notre récit.

Dans la cour ou sur la rue, autour du trabuchet, bien ligotté par les pieds, l'innocente victime est saignée vivante; un flot de sang jaillit sous le couteau du boucher, devant la famille assemblée; la femme aide, recueille le sang versé dans un seillon aux cris déchirants de la pauvre bête; on a l'avant-goût du succulent

boudin qu'on en pourra faire. Il faut dire qu'en ce temps-là, on ne connaissait pas la mesure hygiènique ordonnant d'assommer les porcs avant de les saigner, comme on le pratique aujourd'hui.

Une fois la mort bien constatée, le porc était porté dans une grande tine et saupoudré de poix, destinée à faire détacher les soies par l'eau bouillante qu'on y versait en même temps.

La chose faite, l'animal était reporté sur son instrument de supplice, le trabuchet; là, avec sa dextérité coutumière, « Riri » rasait la peau, enlevait les pieds et les jambons, coupait les lards, après avoir fendu la bête et taillé les filets et les côtelettes. Tout se portait à mesure dans la maison, les enfants se faisaient fête d'enlever les morceaux. Quand il ne restait plus rien, le sacrificateur retroussait ses manches, ôtait son bonnet de velours brodé, et prononçait, d'un ton sentencieux, la phrase bien connue: « La cérémonie est terminée, les parents peuvent se retirer. »

Les parents se retirent, en effet, pour procéder au petit dépeçage : on tire les lards et la panne ou penne, que l'on découpera en menus morceaux pour les fondre et les mettre en « toupines » sous le nom de saindoux.

La belle viande est mise à part pour faire les saucissons, l'ordinaire passant à la saucisse à griller, aux attriaux et aux boucles de saucisses au foie. On prend la langue et certains morceaux fins pour faire un saucisson de choix appelé « boutefa ». On met de côté les petits os garnis de chair, dont on fait le repas de midi, le jour même, sous le nom de « fricassée ». Enfin, le reste de la journée on s'en donne à cœur joie à dégarnir les os et à couper les carrés de viande grasse qui seront ensuite hâchés au grand couteau sur le plot. On installe la machine à faire la saucisse, la seringue, et les gamins se querellent pour la faire marcher. On emploie les entrailles de la bête tuée pour les meilleurs saucissons (boyaux gras), tandis que les saucisses sont confectionnées avec des boyaux courbes, séchés à l'avance.

Quand la journée se termine, il ne reste que la graisse à fondre, à constituer le petit salé dans la saumure, faite avec du sel et du salpêtre. Le lendemain, on envoie les produits fabriqués à la cheminée.

Une des dernières « boucheries » à laquelle nous avons pris part a eu lieu le 13 janvier 1864.

Dans un temps où la viande de porc est devenue, ainsi que la graisse, une denrée de grand luxe, il nous paraît intéressant de donner quelques précisions économiques sur cette journée, trouvées dans le carnet du père de famille soigneux.

Le porc avait été fourni par un agriculteur de Cuarny, Louis Pigueron; il pesait 390 livres, et fut payé à raison de 49 centimes la livre, plus 3 francs « pour la femme ».

 Voici d'ailleurs le relevé des dépenses faites :

 Le porc a coûté
 Fr. 194 —

 Achat de 12 livres de sel
 » 1 20

 Epices, salpêtre, boyaux
 ▶ 2 40

 Henri Roulet
 » 1 —

 Journées d'aide et de femme
 » 6 —

 Déjeuner et vin
 » 5 —

 Location de la seringue
 » 0 40

Nous laissons le lecteur faire les réflexions que comporte la comparaison de ces chiffres avec ceux d'aujourd'hui.

(Journal d' Yverdon). John Landry.

Une opinion. — « Mon té, disait un compagnon qui avait quelque peu les côtes en long, ce n'est rien le travail; c'est le temps qu'on y met! » — P.

Amusante coquille. — On raconte que Mirabeau fit imprimer en Suisse son ouvrage, L'espion dévalisé, dans lequel il est question du baron de Breteuil, « qui, disait l'auteur, se frappait le ventre sans façon devant ses courtisans, après le dîner, pour se soulager de ses borborismes. »

L'imprimeur n'ayant pu très bien lire ce dernier mot, dont le sens lui était inconnu, imprima: « Pour se soulager de ses barbarismes. »

#### LA FENNA A TOURDZON

Tourdzon s'ètâi z'u maryâ. L'è pas onn'affère de la métsance que de sè betâ la corda âo cou, l'è bin su. Mâ, tot parâi, quand l'è qu'on mârye onna Tourdzonna, l'è oquie que compte, po cein que la Tourdzonna ètâi onna fenna adî ein colére, grindze, à bramâ, à mèpresî son hommo, à ne jamé lo laissî onna menuta treinquillo, eh! va! Et Tourdzon l'avâi maryâ la Tourdzonna, âo bin! se vo z'amâ mî, la Tourdzonna l'avâi maryâ lo Tourdzon.

Ein a vu dau payî, cili poûro Tourdzon. Ti lê coup que restâve on boquenet pilie tard que faillâi, appriheindâve de retornâ à l'ottô po cein que l'ètâi su d'onna dizanna de remaufâïe. Quand lê que l'allâve via, sè desâi: « Ora su ein paix... tant qu'à qu'on la revãïe! » Et cein ne manquâve pas. Quand revegnâi l'ètâi la guierra. Lo poûro Tourdzon ein oyâi quauqu'ene. L'avâi la paix lliein de sa fenna, et la guierra quand la revayâi. Assebin quand rarrevâve à l'ottô. Tourdzon sè dèpatsive de rein dere, de medzî sa liaffa de soupa, de betâ son bounet à moutset et de s'einfattâ âo lhî, verî vè la parâ po laissî passa la cârra.

Po avâi la paix à tsavon, Tourdzon s'è decidà on dzo à mourî. Eh! va! l'a bo et bin passâ l'arma à gautze et l'a faliu modâ po lo cemetîro.

Et du clli dzo, la Tourdzonna n'a pas dèteimpètà por cein que desai que son hommo lai avai rein laissì que dai ratte, que l'etai onna roûta, et dai mouî d'affére dinse, que lo pouro Tourdzon n'arai jamé ouza reveni po ne pas avai la revoyance.

Tot parài, on dzo, la Tourdzonna n'avâi pe rein bramâ. Peinsâ vo vâ stasse. L'avâi trovâ dein la garda-roba à son hommo on papâ que sè desâi: Assurance sur la vie, po treinta mille franc que dèvessant reveni à sa fenna. Treinta mille franc! n'ètâi pas dâo dzé de vatze, âo bin de la moqua de matou. Assebin la Tourdzonna s'ètâi repeintya on bocon et, su lè treinta mille franc!'avâi étâ vè lo tailleu de molasse et lâi avâi de de fère po Tourdzon onna pierra po lo cemetîro iô sè desâi:

## Doo ein paix.

Omète lè dzein n'arant rein à niaffâ.

La pierra l'a dan ètâ fêta. Mâ represeintâ-vo que lè treinta mille franc, la Tourdzonna ne lè z'a jamé z'u por cein que cllia l'Assurance n'êtâi pas bouna. Tourdzon l'avâi bin z'u einvya de s'assurâ, l'avâi dzâ fê la folhie, mâ quand l'avâi vu quemet la Tourdzonna l'êtâi croûïe, n'avâi pas voliû payî et la folhie valiâi rein.

Po einradjâ, la Tourdzonna l'a ètà einradjâ! Châote vè lo tailleu de molasse po dècoumandâ la pierra. Mâ l'etài finya. Que faillài-te fére? L'avâi dza met l'écriteau. La Tourdzonna l'a risquâ de tsezî dau gros mô, quand tot d'on coup lâi vint onn'idée, et tot ein colére, ein sergougneint lè z'ongllio, et ein crinceint avoué lè deint ie fâ betâ dèso lè mots:

Doo ein paix...
tant qu'à qu'on sè revâïe!

MARC A LOUIS.

L'Art français de 1800 à 1900. (Architecture, Sculpture, Peinture). — Tel est le titre de la nouvelle série de conférences sur l'histoire de l'Art, que fera au palais de Rumine (salle Tissot), du 4 février au 25 mars, M. Raphaël Lugeon. Ces conférences seront illustrées de nombreuses et su-

¹ Une ordonnance municipale du 13 septembre 1887, exigeait l'éloignement des porcs à 25 perches de toute habitation, parce que l'on craignait le cholèra, qui avait été signale à Zurich. (Voir la Feuille d'avis de l'époque).